

Internet haut débit

Faute d'avancer, le Maroc recule !

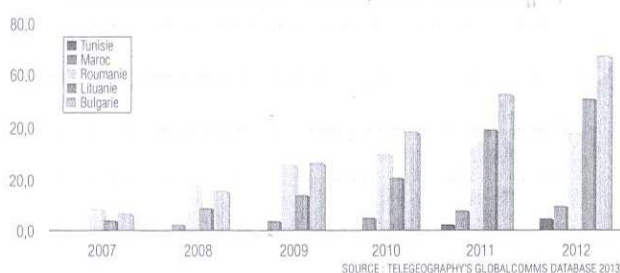
● Alors que la téléphonie mobile marocaine est souvent citée en exemple, l'Internet haut débit accuse un retard qui devient inquiétant. L'immobilisme législatif qui maintient la configuration archaïque du monopole sur l'ADSL est directement en cause. Le partage d'infrastructure ainsi que la création du statut d'«opérateur d'infrastructure» constituent des nécessités stratégiques qui se font urgentes, selon la Banque mondiale. Forte de ses succès passés, l'ANRT fait aujourd'hui face à un défi aussi urgent que fuyant.

Sans aucun doute, l'impact de la concurrence dans l'accès à la téléphonie mobile au Maroc est un cas d'école. De par la vitesse de baisse des prix, de la fulgurance de la croissance du taux de pénétration et de la multiplication des offres, «l'épopée» marocaine de la voix mobile a été couronnée de succès, surtout si l'on prend le bénéfice apporté au consommateur comme étalon de mesure. Pour atteindre ces résultats, le rôle joué par le régulateur national a été central puisque le secteur des télécommunications, plus que bien d'autres, est caractérisé par un pilotage étroit de son autorité de régulation. En effet, l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) a pu fournir un environnement concurrentiel favorable autant à la démocratisation de la téléphonie mobile qu'à l'investissement dans les infrastructures du réseau GSM national.

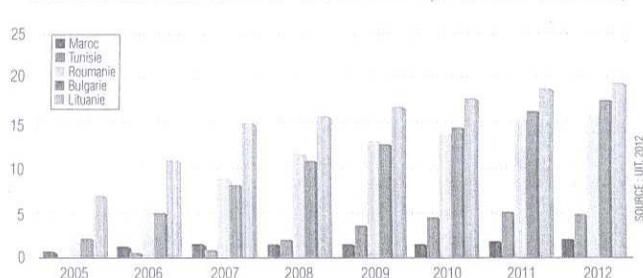
Double par la Tunisie

Ce n'est malheureusement pas le cas d'Internet haut débit, qu'il soit fixe ou mobile. Aussi, si les indicateurs marocains, pour ce qui est de la téléphonie mobile, n'ont pas à «rougir» face aux marchés les plus matures aux niveaux régional et même international, ceux de l'accès à Internet haut débit accusent pour leur part un retard flagrant, autant du point de vue temporel qu'en comparaison avec d'autres zones géographiques. Il suffit d'observer les graphiques ci-contre pour se rendre compte du retard cumulé par le Maroc en matière d'accès au haut débit. Dans le haut débit fixe, l'ADSL notamment, le Maroc a même été doublé par la Tunisie en termes de taux de pénétration, alors même que l'offre tunisienne n'a été introduite que deux années après l'entrée en service

TAUX DE PÉNÉTRATION DU HAUT DÉBIT MOBILE AU MAROC, EN TUNISIE ET DANS CERTAINS PAYS D'EUROPE (EN % DE LA POPULATION)



TAUX DE PÉNÉTRATION COMPARÉS DU HAUT DÉBIT FIXE AU MAROC, EN TUNISIE ET DANS CERTAINS PAYS D'EUROPE (EN % DE LA POPULATION)



des premières lignes ADSL au Maroc, sans parler des écarts évidents avec des marchés comparables d'Europe de l'Est. C'est dire combien le retard accusé est inquiétant. Il est même susceptible de remettre en question les avancées de l'ensemble du secteur si la situation perdure. C'est là, littéralement, l'illustration de la fameuse expression «qui n'avance pas recule».

Monopole

Or les tenants de cette situation, concernant le haut débit filaire, tiennent en un mot, «monopole», en l'occurrence celui que garde Maroc Telecom, en tant qu'opérateur historique sur l'exploitation des lignes ADSL. Certes, le projet de loi censé mettre un terme à cette configuration archaïque est dans le circuit législatif depuis belle lurette, mais les

reports successifs de son entrée en vigueur soulèvent bien des questions. «À qui profite le crime ?» Vu le handicap économique et social qu'engendre cet immobilisme au détriment du développement de notre pays, il est légitime de se poser la question. Même si la problématique est différente, le développement du haut débit mobile souffre également d'un retard qui va en se creusant. Les investissements en infrastructures 3G restent insuffisants, malgré leur importance, sans parler de l'octroi des licences 4G, dont l'horizon est au moins aussi incertain que l'adoption de la nouvelle législation régissant le secteur. En attendant, non seulement les opérateurs sont perdants (hormis l'opérateur historique), mais plus qu'eux la population marocaine, qui pâtira de plus

en plus de la fracture numérique tant que la situation ne changera pas. Les enjeux sont de taille : «En se reposant sur une étude empirique couvrant 120 pays en voie de développement, la Banque mondiale estime que chaque hausse de 10 points de pourcentage du taux de pénétration des services de haut débit génère une hausse de 1,3 point de pourcentage du taux de croissance du PIB», détaille aux Éco Carlo Maria Rossotto, coordinateur régional du secteur des TIC à la Banque mondiale pour la région MENA, co-auteur du rapport «Réseaux haut débit en Afrique du Nord et au Moyen-Orient : accélération de l'accès à Internet haut débit».

Les reco' de la Banque mondiale

Pour cet expert en télécommunications qui s'est particulièrement penché sur la région et donc sur le cas marocain, «que ce soit pour l'ADSL ou la 3G data, le partage d'infrastructure est l'un des sujets les plus urgents», en plus de la mise en place d'un statut pour les «opérateurs d'infrastructure» qui pourraient également contribuer à rattraper le retard. «D'autant plus que Maroc Telecom possède et opère le plus gros réseau backbone (colonne vertébrale ndlr) de fibre optique recouvrant une bonne partie du territoire marocain. De plus, le partage des réseaux alternatifs de l'ONEE et de l'ONCF reste trop limité en raison de contrats d'exclusivité avec les opérateurs. La réglementation actuelle des opérateurs d'infrastructure (ce statut n'existe pas encore au Maroc) et celle des droits de passage ne sont pas favorables à l'investissement privé dans les infrastructures, pourtant crucial pour le haut débit», insiste-t-il, braquant ainsi les projecteurs sur des points noirs du marché marocain.

PAR OTHMANE ZAKARIA
o.zakaria@leseco.ma